

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Combien-coute-un-accident>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Coût d'un accident nucléaire en France : jusqu'à 5800 milliards d'euros > **Combien coûte un accident nucléaire ? Bien trop cher...**

25 mars 2013

Combien coûte un accident nucléaire ? Bien trop cher...

En quelques années, le discours des autorités sur la possibilité d'un accident nucléaire a bien évolué. Désormais, a fortiori après l'accident de Fukushima, la question n'est plus de savoir si l'accident est possible en France, toutes les institutions reconnaissant maintenant cette éventualité. Il s'agit désormais de prévoir très sérieusement quels seraient ses impacts, en particulier économiques. Depuis des années, l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) effectue des recherches sur les coûts probables d'une telle catastrophe en France. Ces derniers mois, des extraits édifiants de ces travaux ont fuité. Quel que soit l'évaluation, les coûts seront toujours trop élevés.



Campagne de l'association allemande .ausgestrahlt sur le coût de l'électricité Traduction : « Ce coût de l'électricité est trop élevé. On peut payer la transition énergétique, mais l'électricité nucléaire se paye de la vie ! »

Des informations « chaudes » tenues secrètes pendant des années

En novembre 2012, à Bruxelles, lors du forum Eurosafe, une présentation de Patrick Momal, un économiste travaillant pour l'IRSN, révèle qu'un accident grave en France pourrait coûter 160 milliards d'euros, voire 430 pour un accident majeur (à titre de comparaison, l'accident d'AZF et le naufrage de l'Erika n'ont coûté "que" 2 milliards d'euros). Alors peu médiatisées, ces données ne sont présentées en France que le 6 février 2013, à Cadarache. Mais l'IRSN rechigne à faire acte de transparence : il faudra plusieurs semaines pour qu'il publie la fameuse présentation sur son site.

Nous adressons alors un courriel à l'IRSN pour obtenir une copie de l'intégralité du rapport. Réponse évasive :

« L'IRSN poursuit ses travaux de recherche sur le coût économique d'un accident nucléaire. Comme vous avez pu le constater, les premiers résultats de ces travaux viennent d'être rendus publics. Ces travaux vont faire l'objet de publications scientifiques dans des revues à comité de lecture. Lorsqu'ils seront publiés dans de telles revues, nous les rendront publics ».

Une étude trop récente pour être publiée en intégralité ? La suite montre qu'il n'en est rien. Le 10 mars 2013, la veille de la commémoration de l'accident de Fukushima, le Journal du Dimanche publie d'autres extraits des travaux de l'IRSN. Selon une étude réalisée en 2007 et restée jusqu'ici confidentielle, le scénario noir de l'accident majeur pourrait atteindre... 5800 milliards d'euros [\[1\]](#) !

Soit près de 30 fois les investissements qui ont permis la construction du parc nucléaire français (188 milliards d'euros). Cette fois-ci, l'IRSN s'empresse de réagir, affichant immédiatement un avertissement sur son site : il s'agirait d'une analyse « rudimentaire », conduisant à un chiffre « fort peu réaliste ». Embarrassé, Patrick Momal reconnaît cependant que la première évaluation correspond à un scénario « médian », de type Fukushima, où les rejets ne se sont pas largement dispersés, tandis que celle de 2007 illustrerait un accident de type Tchernobyl correspondant à une dispersion des radioéléments sur un vaste territoire.

Enfin, le 26 mars 2013, l'IRSN tente de faire la part du feu en publiant dans son intégralité l'étude de 2007 sur son site... en insistant cette fois sur un accident "majorant" dont le coût serait cette fois-ci de 760 milliards. Mais le chiffre de 5800 milliards figure bien dans l'étude, correspondant au pire des scénarios [2].

Les différents scénarios accidentels

Examinons un peu les chiffres de ces différents scénarios, qui étudient tous les conséquences d'un accident de fusion du cœur sur un réacteur de 900 MW (les plus anciens et les plus répandus en France).

Selon les éléments publiés en novembre 2012 [3], un accident « grave » - c'est à dire avec des rejets « contrôlés » - coûterait 120 milliards d'euros et aboutirait à l'évacuation de 3500 « réfugiés radiologiques ». Il est décrit par l'IRSN comme une crise « gérable », et plus un chaos médiatique qu'une catastrophe radiologique. L'accident « majeur », accompagné de rejets radioactifs massifs, lui, pourrait atteindre un coût de 430 milliards d'euros (plus de 20% du PIB français), dont 160 relevant uniquement des conséquences radiologiques. Il générerait près de 100 000 réfugiés radiologiques et un important surcroît de cancers. Pour l'IRSN, ces coûts seraient comparables à ceux d'une guerre régionale. L'histoire européenne serait marquée pour des décennies.

Si astronomiques que soient ces chiffres, ils restent modestes face à ceux de l'étude de 2007. Le scénario "accident majeur", qui coûterait 760 milliards d'euros, générerait 1,5 millions de réfugiés radiologiques. Et ce n'est rien face au "scénario du pire", évalué à 5800 milliards d'euros. Si par exemple le panache radioactif atteignait la région parisienne, il s'agirait d'évacuer cinq millions de personnes sur une zone de 87 000 km², aussi grande que plusieurs régions françaises ; mais les retombées de césium 137 [et d'autres éléments, ajouterons-nous] toucheraient un territoire bien plus vaste, concernant près de 90 millions de personnes. Le montant des évacuations, de la décontamination et du relogement atteindrait 475 milliards d'euros, tandis que l'indemnisation des agriculteurs et des entreprises, le coût environnemental, les dépenses de santé... s'envoleraient à 4400 milliards d'euros.

Impasses et limites des scénarios

Ces chiffres apparaissent malheureusement crédibles. Deux ans après le début de la catastrophe de Fukushima, ses coûts sont estimés à 100 milliards d'euros [4], voire jusqu'à 500 milliards [5], alors que l'accident n'est toujours pas maîtrisé. Quant à la catastrophe de Tchernobyl, elle aurait coûté plus de 200 milliards de dollars respectivement au Bélarus et à l'Ukraine, tandis que la Russie ne fournit aucune évaluation [6]. Rappelons que l'accident a eu lieu dans une région moins densément peuplée que la France [7] ...

Toutefois, notons que même le pire scénario se base sur la centrale de Dampierre, située dans une zone qui n'est pas des plus denses. Quelles seraient les conséquences d'un accident au Bugey, à 35 km de Lyon, à Fessenheim au milieu de la plaine du Rhin ou à Cattenom, au cœur d'une grande région européenne, ou à Nogent, à 100 km de Paris ?

On remarquera aussi que les publications de l'IRSN ne se basent que sur un seul radioélément, le Césium 137, alors même que le "cocktail radioactif" projeté en cas d'accident, selon EDF, en contiendrait 747, dont certains sont bien plus dangereux et pour des périodes plus longues.

On peut aussi se demander comment ont été chiffrées les conséquences sanitaires, qui, quelles que soient les études, ne représentent qu'une part réduite des dépenses. L'IRSN justifie la limitation du nombre de cancers en prétextant que les populations limiteraient leur contamination... en boycottant d'elles-mêmes les produits suspects ! C'est faire preuve d'une grande naïveté - démentie par les scandales récents - quant à la transparence des marchés alimentaires et à la possibilité que des grandes surfaces ne vendent pas comme "sains" des produits contaminés.

Enfin, il est évident qu'une étude purement économique s'avère bien réductrice lorsqu'il s'agit de rendre compte des conséquences, comme le montre le cynisme d'une remarque de Patrick Momal :

« L'aversion pour le cancer joue un rôle tout à fait essentiel dans l'ampleur du coût. Si l'on parvenait à guérir le cancer, le coût du risque nucléaire devrait baisser sensiblement » [8]

Quels chiffres peuvent en effet rendre compte de la perte du lieu où l'on a vécu, du traumatisme de l'évacuation, de la douleur des malades, de la peur de mettre au monde un enfant déjà malade ou difforme, de la perspective de la dégradation du patrimoine génétique sur des générations ? Qui pourra chiffrer les pathologies dont souffriront les "liquidateurs", tous ceux qui se sacrifieront pour contenir l'accident ? Et pas un mot sur le nombre de morts potentiels... Pour rappel, [selon une étude publiée par l'Académie des Sciences de New-York](#), la catastrophe de Tchernobyl aurait provoqué près d'un million de décès entre 1986 et 2004.

Derrière ces études, quel message ?

La protection des victimes potentielles semble ne pas avoir été la motivation principale pour la réalisation de ces travaux. L'examen de la répartition des coûts laisse deviner d'autres préoccupations : dans les éléments rendus publics en 2012, la part des « coûts d'image » s'élève à chaque fois à environ 40 %. Pour l'IRSN, le problème ne serait donc pas la réalité des contaminations, mais « *les pertes économiques à prévoir sur la non-vente de denrées ou autres biens de consommation parfaitement sains, du fait d'un boycott par les distributeurs ou les consommateurs [...], les effets négatifs majeurs sur le tourisme [...] et la réduction d'autres exportations* ». L'étude de 2007 va même encore plus loin en affirmant que "*la victime de l'accident [grave], c'est l'économie française !*" [9]. Pour l'IRSN l'accident grave poserait moins un défi en terme de gestion des territoires contaminés que de communication : « *l'impact sur l'opinion publique serait élevé, nécessitant une capacité d'excellence en termes de communication publique et de gestion, sur une longue période, de l'ensemble des moyens publics mobilisés.* » [10]. Message subliminal : si l'accident arrive, ce n'est pas trop grave en soi tant qu'il n'est pas trop gros, mais attendez-vous à des ennuis par la faute des médias et des antinucléaires !

L'ancien premier ministre japonais Naoto Kan concluait récemment que la politique énergétique la plus sûre consistait à ne pas avoir de centrales nucléaires [11]. Ce n'est pas tout à fait l'avis de l'IRSN, pour qui « *l'importance des coûts d'accidents milite en effet* » non pour la sortie du nucléaire, mais « *pour la mise au point de nouveaux types de réacteurs qui non seulement présentent des probabilités plus faibles qu'aujourd'hui de causer un accident grave, mais permettraient aussi de par leur conception d'arriver à une « élimination pratique » de ce type de scénario accidentel conduisant*

à des rejets très importants. ». Il faut donc croire que la technique résoudra tout et que l'erreur humaine, les conditions catastrophiques de travail des sous-traitants... sont des éléments négligeables !

Pour l'IRSN, le but est également de faire passer la pilule des 10 milliards d'euros de travaux de sûreté prescrits par l'ASN. Cette étude aurait notamment débuté « à la suite de l'intérêt manifesté par EDF à évaluer et hiérarchiser par une approche coût/bénéfice les nouvelles mesures destinées à renforcer la sûreté envisagées dans le cadre du processus de réexamen décennal de la sûreté des réacteurs du parc électronucléaire ». [12] Une manière d'évoquer à demi-mot le fait qu'EDF a plutôt tendance à arbitrer en faveur des coûts que de la sûreté !

Qui va payer ?

En cas d'accident, qui paiera la décontamination (dont les opérations seront probablement vendues sous forme de prestation par l'industrie nucléaire elle-même [13]) ? Qui dédommagera les habitants évacués, les entreprises en faillite, les agriculteurs aux récoltes contaminées ? Certainement pas l'industrie nucléaire. En effet, EDF n'est actuellement obligé de s'assurer qu'à hauteur de 91 millions d'euros. C'est donc l'État - ou plutôt les contribuables, qui ont déjà dû payer malgré eux pour la construction des centrales - qui prend ensuite le relais... jusqu'à un plafond de 345 millions d'euros. La Convention de Paris, en cours de ratification, propose d'élever le montant à la charge de l'exploitant à 700 millions d'euros... On peut donc malheureusement imaginer que faute de moyens disponibles, toutes les victimes ne seront pas indemnisées.

En étant autorisée à se passer d'une assurance qui corresponde vraiment aux risques, le nucléaire bénéficie de subventions indirectes qui font paraître ses coûts artificiellement bas en comparaison avec ceux des autres énergies. C'est d'ailleurs - entre autres - pour dénoncer ces aides déguisées que l'ONG britannique [Energy Fair](#) a récemment porté plainte contre EDF auprès de la Commission Européenne . Elle a d'ailleurs été suivie par un élu autrichien, Rudi Anschober, qui a entrepris une démarche comparable [14].

N'attendons pas que l'accident arrive ! Pour reprendre l'expression de l'IRSN, l'importance des coûts de l'accident devrait « militer » pour une sortie la plus rapide possible du nucléaire. Si élevés que soient les investissements nécessaires pour une réelle transition énergétique, ils seront dans tous les cas dérisoires en comparaison de ceux qui suivraient une catastrophe.

Étude IRSN 2007



Étude IRSN/Eurosafe 2012 :

Documents originaux en anglais :



Traductions en français :



Notes

[1] <https://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Exclusif-JDD-le-scenario-noir-du-nucleaire-595593>

[2] https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20130326_Etude-IRSN-2007-cout-accidents-nucleaires.aspx

[3] https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20130219-Travaux-recherche-IRSN-cout-economique-accidents-nucleaires.aspx

[4] https://www.lemonde.fr/japon/article/2012/11/07/le-cout-de-l-accident-nucleaire-de-fukushima-pourrait-doubler_1786969_1492975.html

[5] <https://www.reuters.com/article/2013/03/08/us-japan-fukushima-idUSBRE92417Y20130308>

[6] <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/heritage-sovietique/tchernobyl.shtml>

[7] Par ailleurs, la conception même du réacteur de Tchernobyl a abouti à canaliser dans une certaine mesure les dispersions d'éléments radioactifs. Quelle dispersion peut-on envisager au regard de la conception des réacteurs français ?

[8] Propos rapportés par Thierry Ribault : <https://www.rue89.com/rue89-planete/2013/02/22/un-accident-nucleaire-en-france-mais-combien-coute-une-vie-humaine-239823>

[9] Voir p.64 du rapport : https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20130326_Etude-IRSN-2007-cout-accidents-nucleaires.aspx

[10] https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20130219-Travaux-recherche-IRSN-cout-economique-accidents-nucleaires.aspx

[11] <https://www.japantimes.co.jp/news/2013/03/12/national/kan-cites-gods-help-in-containing-nuclear-crisis/#.UVCNOYXquP8>

[12] https://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20130219-Travaux-recherche-IRSN-cout-economique-accidents-nucleaires.aspx

[13] Après avoir vendu du combustible MOX à la centrale de Fukushima, Areva propose maintenant ses services pour la décontamination des eaux. Un marché juteux en perspective...
https://www.lepoint.fr/monde/la-methode-d-areva-pour-decontaminer-l-eau-de-fukushima-04-05-2011-1326704_24.php

[14] <https://www.anschober.at/aktionen/beschwerde-eu-kommission>